

Christophe Beaupère et Anne Karine Fleming

Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Élections législatives des 10 et 17 juin 2017



LETTRE AUX HABITANTS DE SAINT-BARTHÉLEMY

Électrices, électeurs de Saint-Barthélemy,

Chers concitoyens,

Les 10 et 17 juin prochains, vous aurez à choisir parmi les différents candidats qui sollicitent vos suffrages, l'équipe -composée d'un député titulaire et d'un député suppléant- à qui vous allez confier la représentation de nos deux îles à Paris, dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Conscient de l'importance de cette élection pour l'avenir de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et fort de la solidité et de la complémentarité de mon partenariat avec Anne Karine Fleming, en tant que députée suppléante, j'ai fait le choix d'être candidat aux élections législatives sur la circonscription commune à nos deux îles.

Ayant occupé les fonctions de Directeur de cabinet de Bruno Magras, Président de la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy, pendant six ans, de 2007 à 2013, et de chargé de mission au Secrétariat Général du Groupe LVMH, de 2013 à 2014, dans le cadre du développement du numéro un mondial des produits de luxe à Saint-Barthélemy, je suis impliqué depuis maintenant dix ans dans la vie institutionnelle, économique et sociale de l'île.

Mon mandat de Représentant de la Fédération de Saint-Barthélemy au sein du Conseil National des Républicains, qui constitue le parlement du mouvement gaulliste et au sein duquel j'ai été réélu en janvier 2016 par les adhérents de Saint-Barth avec 74 % des voix, me permet aujourd'hui de continuer à m'impliquer dans la vie locale au service de la première force politique de Saint-Barthélemy.

Cette implication dans la vie locale s'est également matérialisée l'année dernière par le soutien reçu d'une large majorité des associations et organisations représentatives des socio-professionnels et des forces vives de l'île, dont notamment la CEM (Chambre Economique Multiprofessionnelle) qui représente 2350 ressortissants dans tous les secteurs économiques du territoire, dans le cadre de la consultation officielle pour le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental).

Mes vingt et une années d'expérience professionnelle, dont dix-huit dans la Fonction Publique Territoriale et la Fonction Publique d'Etat en qualité de collaborateur parlementaire, directeur de cabinet territorial et chargé de mission en ambassade, et trois ans dans le secteur privé en tant que chargé d'affaires juridiques, m'ont permis de perfectionner ma maîtrise des dossiers législatifs et ma capacité à défendre les intérêts de nos îles auprès des plus hautes instances politiques et administratives, à Paris comme à Bruxelles.

Des racines en partage

Christophe Beaupère est impliqué depuis maintenant dix ans dans la vie institutionnelle, économique et sociale de l'île. Son implication dans la vie locale s'inscrit également dans la lignée d'ancêtres communs aux habitants de l'île

En effet, depuis que les registres paroissiaux l'attestent, soit depuis le XVIème siècle, ses ancêtres du côté paternel, les « Beaupère », et ses ancêtres du côté maternel, les « Aubin » (du nom de son arrière-grand-mère) sont originaires de l'Anjou.

Les historiens montrent aujourd'hui que le principal courant d'émigration à destination des Amériques - Acadie et Antilles - s'est développé le long du réseau de la Loire.

Ces liens familiaux entre l'Anjou, dont Christophe Beaupère est originaire, et les Antilles, qui ont commencé au XVIIème siècle et se sont maintenus tout au long du XVIIIème et du XIXème siècle, se matérialisent concrètement aujourd'hui par la présence de : « Beaupère », en Guadeloupe - notamment à Vieux-Habitants- et à Saint-Martin (école maternelle « Jérôme Beaupère » de Sandy Ground) ; et de « Aubin » à Saint-Barthélemy.

Ainsi, c'est aussi le legs de ces liens familiaux privilégiés qui inspire aujourd'hui l'action politique de Christophe Beaupère à Saint-Barth et à Saint-Martin.

Fort de cette expérience et de ces compétences, je souhaite aujourd'hui m'investir au service de la population de nos deux îles, en la représentant à l'Assemblée Nationale, aux côtés de ma suppléante, Anne Karine Fleming, qui est très impliquée depuis de nombreuses années dans la vie caritative de Saint-Martin et dans le bénévolat au service de projets sociaux, dans le cadre notamment de ses fonctions de Vice-Présidente de la *Island Gems Charity Foundation*.

Elle est également engagée depuis plus de quinze ans en politique, aux côtés du Sénateur et Président Louis-Constant Fleming, ainsi qu'en tant membre élue du bureau de la Fédération UMP de Saint-Martin et aujourd'hui trésorière de la Fédération des Républicains de Saint-Martin, présidée par Daniel Gibbs.

Nous aurons l'occasion de détailler le vendredi 2 décembre prochain, à l'occasion d'une conférence de presse commune, notre programme d'actions au service de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin pour la prochaine législature, qui sera mis en œuvre -si vous choisissez de nous accorder votre confiance- dans le cadre de l'avènement d'une majorité de droite et de centre au parlement, et en étroite collaboration avec les Présidents de nos deux Collectivités.

Chers Concitoyens, compte tenu des liens que nous avons tissés ensemble et du travail accompli au service de Bruno Magras, entre 2007 et 2013, j'ai tenu à vous donner la primeur de l'annonce de ma candidature. J'ai en effet retiré de cette période la conviction que cette Collectivité d'Outre-Mer de la République et ceux qui la dirigent sont la fierté de notre pays au regard de la qualité de leur gestion, des réalisations accomplies et de la beauté naturelle des espaces, qui ont su être préservés par des élus qui ont fait le choix depuis une trentaine d'années d'un développement maîtrisé du territoire.

En outre, j'ai également acquis la conviction que notre île sœur de Saint-Martin dispose de nombreux atouts, dans le domaine touristique notamment, ainsi que d'un fort potentiel de développement économique et social, et je sais pouvoir compter sur Anne Karine Fleming, dont les qualités humaines et professionnelles ne sont plus à démontrer, pour m'aider à défendre les intérêts de Saint-Martin, à mes côtés au parlement, et au niveau local, dans le cadre notamment de la permanence parlementaire qu'elle animera sur place en sa qualité de députée suppléante.

Aussi, je souhaite continuer à agir au service de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin en représentant nos deux îles à l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'un partenariat fort avec les institutions locales, ainsi qu'avec le nouveau Président de la République François Fillon et le nouveau Gouvernement, issu des élections législatives, qui ne manqueront pas de marquer une rupture franche et nette avec le socialisme, au service de laquelle je suis déterminé à me battre dans l'intérêt de notre pays et de nos territoires ultra-marins.

Voici comment je concevrai mon rôle de député, si vous m'accordez votre soutien.

Christophe BEAUPÈRE

mistophe Beaupie

www.ensemble2017.fr - contact@ensemble2017.fr

